

La fiction TV à l'ère industrielle : Quel avenir pour les scénaristes ?

D'après la deuxième édition de l'étude de l'OPCA-SACD
(Observatoire Permanent des Contrats Audiovisuels)

 **presse**

mardi 11 septembre 2012

En présence de :
Jacques Fansten, président du conseil d'administration de la SACD
Pascal Rogard, directeur général
Jérôme Dechesne, directeur de l'audiovisuel

Contact presse
Agnès Mazet - Tél. : 01 40 23 45 11
Email : agnes.mazet@sacd.fr

Sommaire

INTRODUCTION : RAPPEL DES CONCLUSIONS DE L'OPCA 2009

ÉTAT DES LIEUX DE LA FICTION FRANÇAISE EN 2012

- Une fiction française qui sort de la crise
- Une fiction française qui se transforme
- Une fiction française qui s'industrialise

AVANTAGES DE CETTE INDUSTRIALISATION

DES INQUIÉTUDES : CONSÉQUENCES D'UN MARCHÉ DE LA FICTION TV EN PLEINE MUTATION

- Nouveaux diffuseurs de la TNT : fortes audiences / faibles apports
- Conséquences de la segmentation des travaux d'écritures
- Rémunération des scénarios – OPCA 2009 vs 2012
- Qui profite de l'augmentation des investissements ?
- Fiction française vs fiction américaine

CONCLUSION

COMMENT SORTIR DE CETTE SITUATION ?

INTRODUCTION

Rappel des conclusions de l'OPCA 2009



1

Plus le format est court, plus la part de rémunération fixe des scénaristes et des réalisateurs baisse, avec une rupture lors du passage du 90 min au 52 min, pour atteindre des montants très bas s'agissant des 26 min.

2

Un complément de rémunération proportionnelle très rarement atteint par les auteurs.

3

Observée dans de multiples contrats de série, la mention du diffuseur dans les conditions d'échéance d'acceptation est d'autant plus étonnante qu'il n'est pas partie au contrat.

4

La multiplication des seuils d'acceptation génère une double insécurité pour l'auteur : quant à la finalisation de son travail d'une part, et quant à la rémunération de son travail d'autre part. Ce phénomène touche principalement les scénaristes.

ÉTAT DES LIEUX DE LA FICTION TV FRANÇAISE EN 2012

Que montre l'édition 2012 ?

La fiction française...

1

... sort de la crise : il n'y a jamais eu autant d'argent investi dans la fiction française. Les audiences des fictions françaises remontent

2

... se transforme : annonce de moins d'unitaires et de séries-unitaires pour plus de séries ; stabilité du 90' ; le 52' s'impose et le 26' quotidien revient ; la fiction française investit le day time

3

... s'industrialise : elle associe le travail d'auteurs de plus en plus nombreux et de plus en plus spécialisés (bible, synopsis, dialogues...)

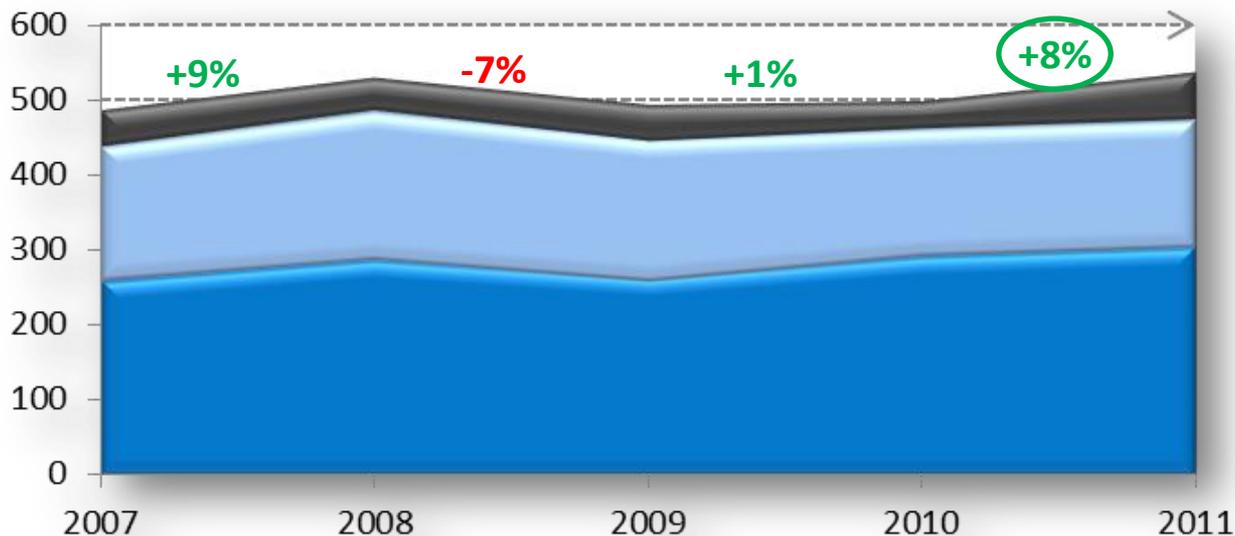
1

Évolution de l'apport des diffuseurs dans la fiction entre 2007 et 2011

Une progression de **8%** de l'apport des diffuseurs dans la fiction française en 2011

	2007	2008	2009	2010	2011
chaînes publiques nationales	259	286	263	290	303
chaînes privées nationales gratuites	180	200	184	171	171
chaînes payantes	47	42	46	37	63

Données en M€



- chaînes payantes
- chaînes privées nationales gratuites
- chaînes publiques nationales

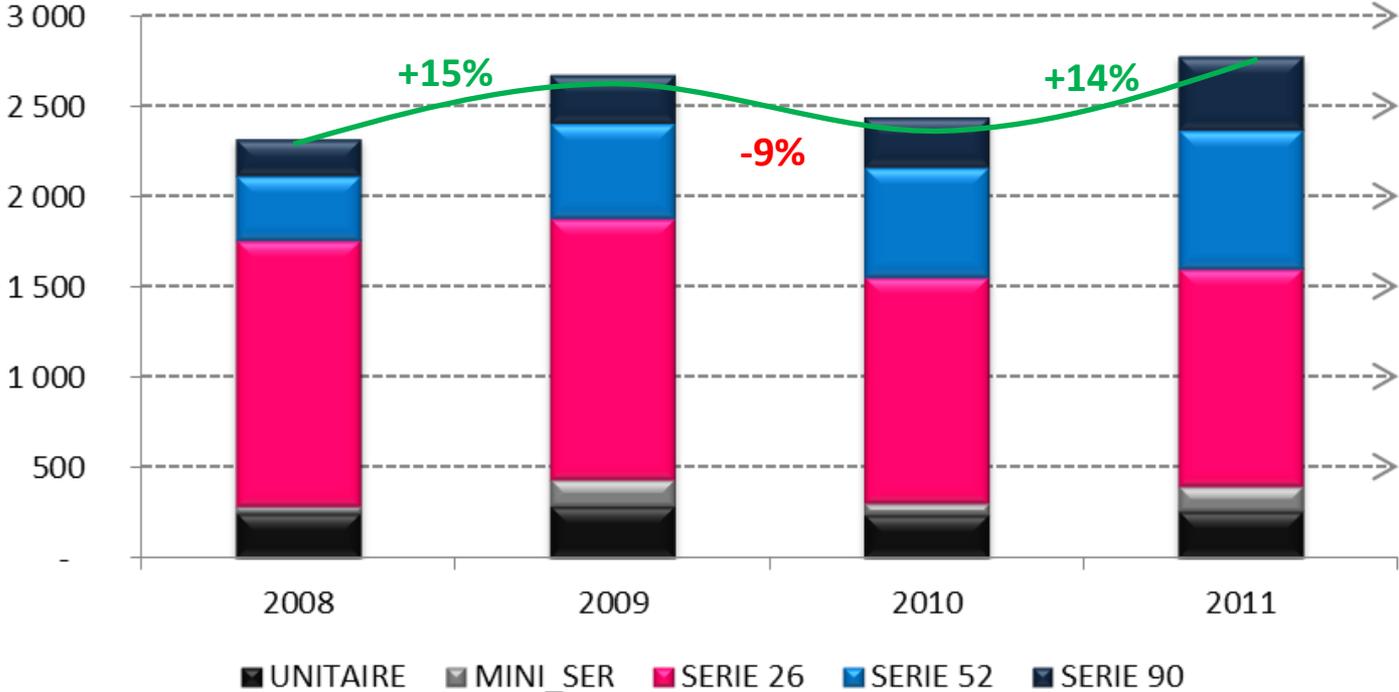
2

La diffusion de la fiction entre 2009 et 2011

Données SACD

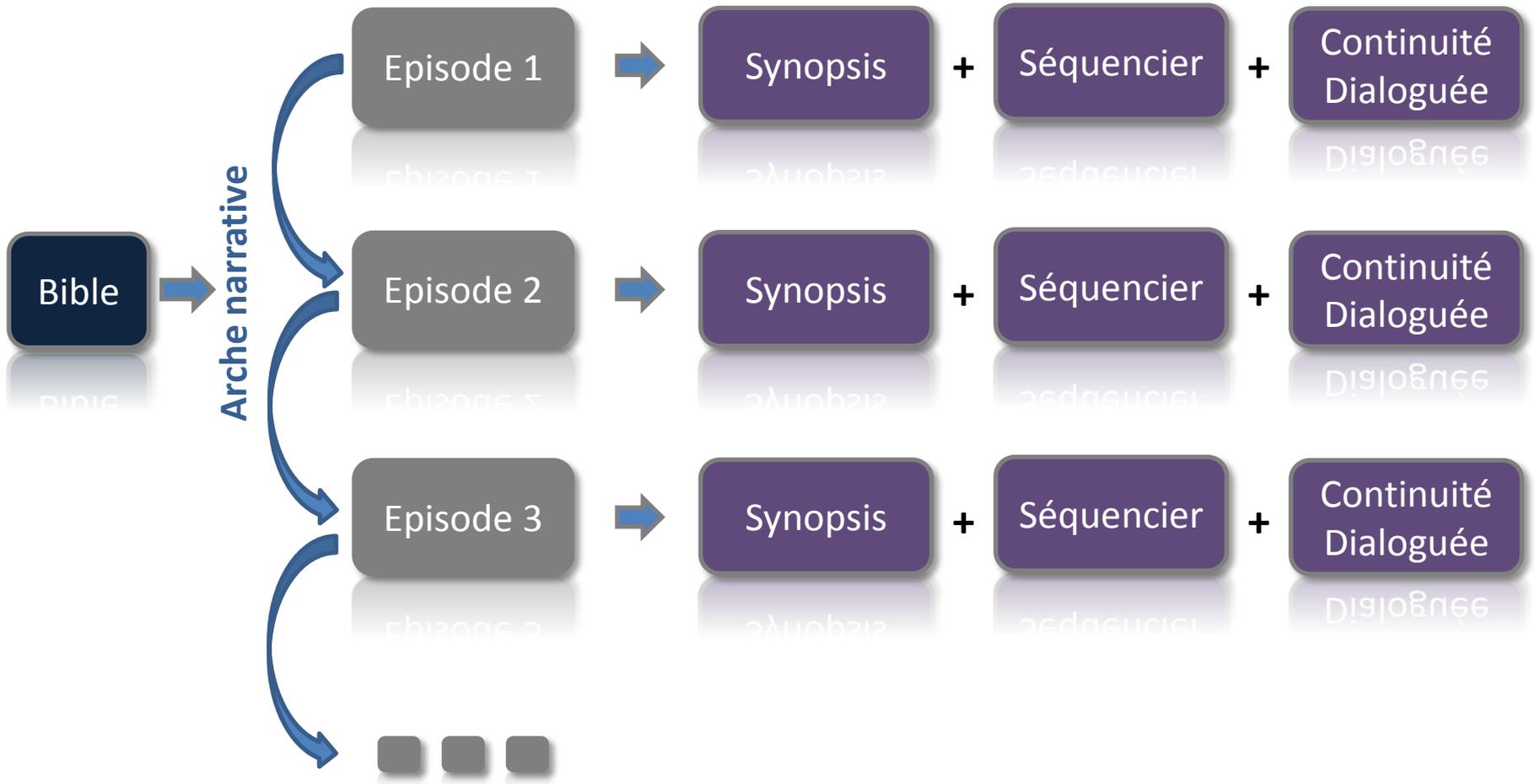
Nombre d'œuvres diffusées en fiction TV entre 2008 et 2011

TF1, France 2, France 3, Canal+, Arte et M6

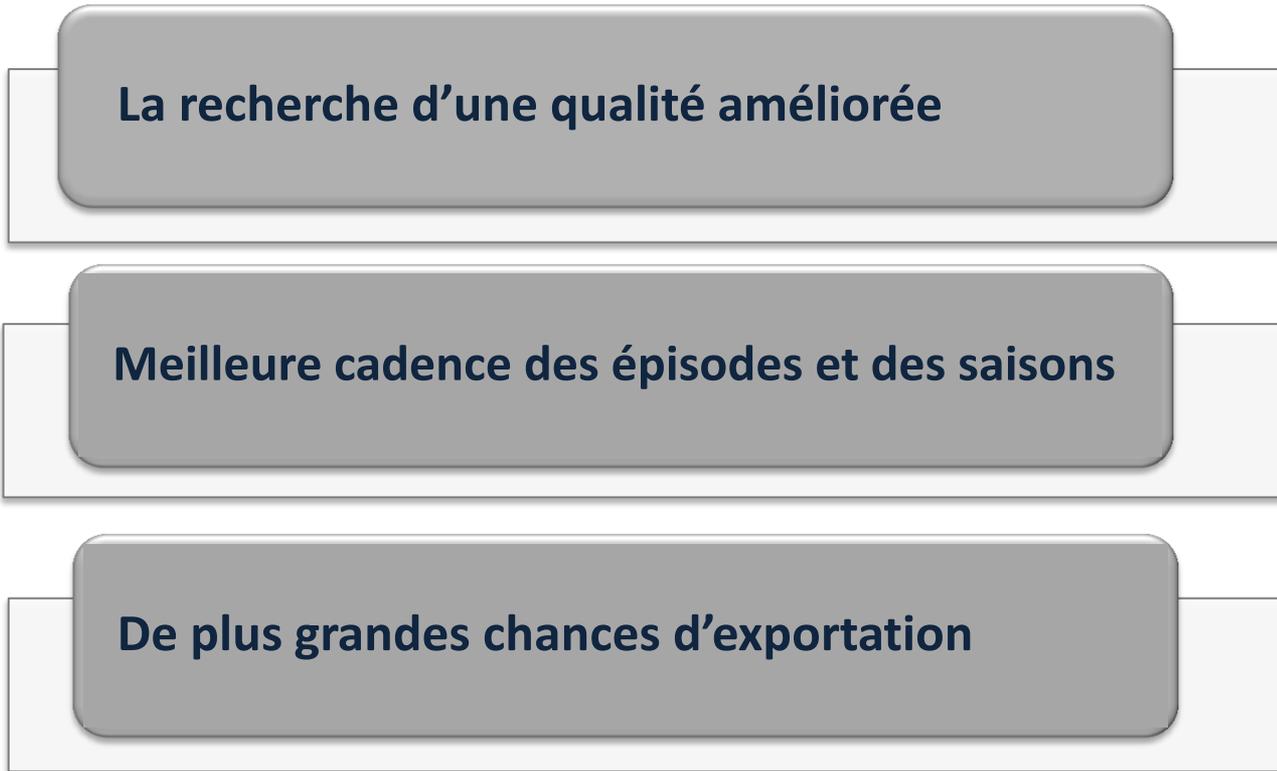


3

Les étapes d'écriture d'une série en fiction TV



Les avantages de cette industrialisation



À côté du relatif succès de l'animation, quid de la fiction TV ?

Des inquiétudes

Conséquences d'un marché de la fiction TV en pleine mutation

Une multiplication des fonctions liée au travail d'écriture avec de nombreuses problématiques contractuelles

Une déstabilisation des usages contractuels liée à la multiplicité des formats

La fiction du réel va prendre une place importante dans le segment fiction TV : le 26' fait son retour dans la journée

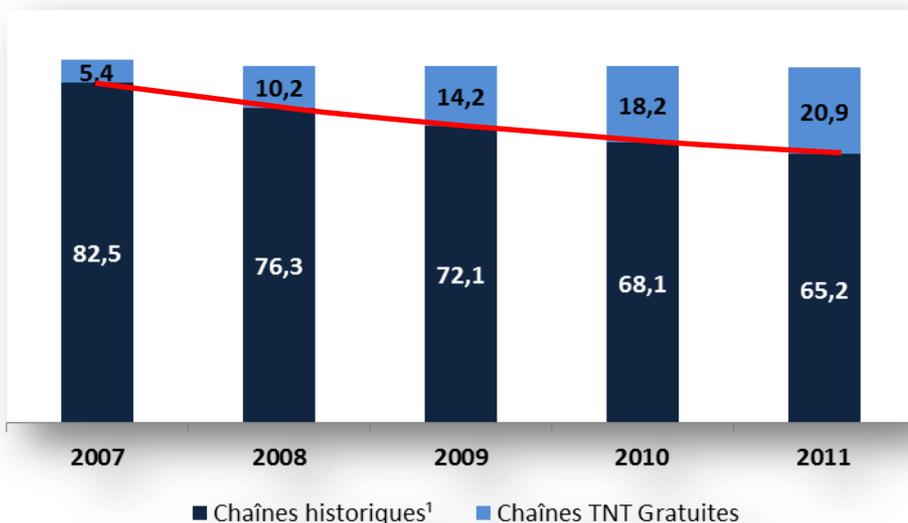
Un développement encore limité des ateliers d'écriture

Une multiplication des coproductions internationales pouvant être soumises au copyright

Les chaînes de la TNT grignotent de l'audience mais ne contribuent que marginalement au financement de la fiction française

Nouveaux diffuseurs de la TNT : Fortes audiences / Faibles apports

Part d'audience des diffuseurs entre 2007 et 2011



Part d'audience de la TNT gratuite en 2011



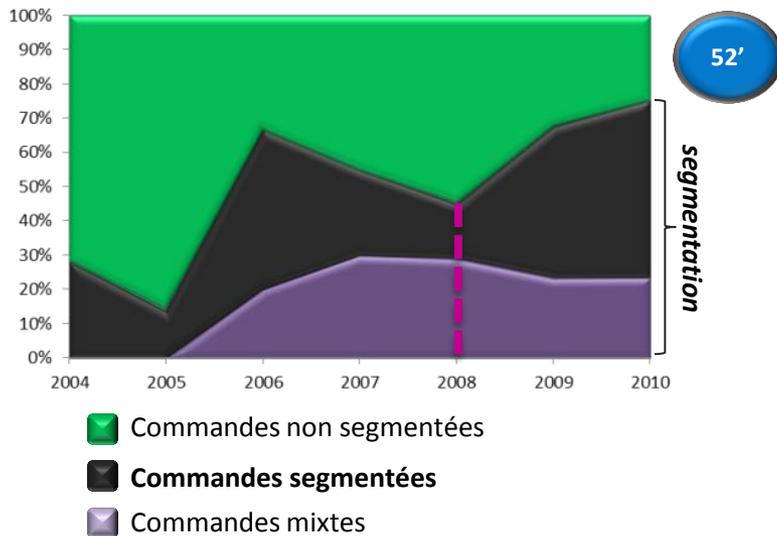
Part de l'apport en fiction TV de la TNT gratuite en 2011



Apport des diffuseurs en M€ entre 2007 et 2011 dans la fiction TV

	2007	2008	2009	2010	2011	% en 2011
TF1	159,8	172,4	148,4	143,5	142,7	30,3%
FTV	244,2	258,3	247,1	267,9	273,6	58,0%
ARTE	13,1	25,9	15,9	19,7	27,1	5,7%
M6	20,6	27,0	34,2	26,8	26,7	5,7%
TNT Gratuite	0,0	0,6	1,0	0,8	1,3	0,3%

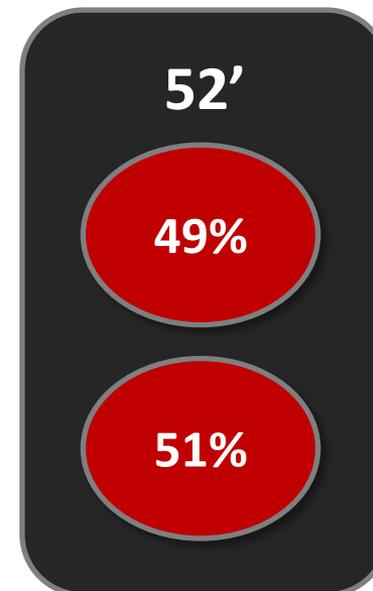
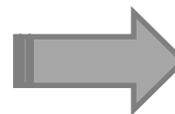
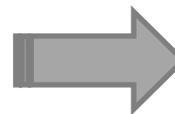
La segmentation des travaux d'écriture a des conséquences



- La segmentation des commandes d'écriture concerne plus de 50% des œuvres de fiction TV, et elle n'est que partielle dans près de 25% des cas (cas des commandes dites mixtes).
- L'enveloppe consacrée au scénario dans les fictions françaises stagne
- Les auteurs sont de plus en plus loin des films finis
- L'émiettement des recettes contraint les scénaristes à multiplier les projets d'écriture

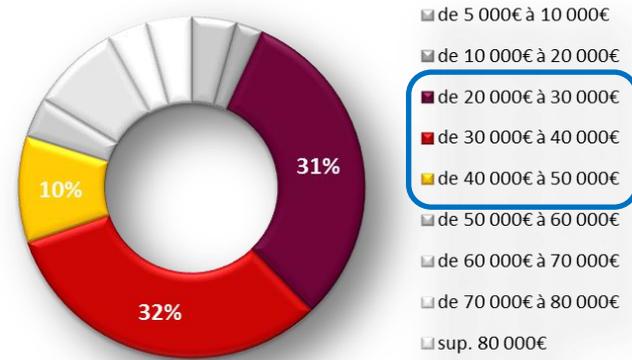
**Commande
Synopsis / Séquencier**

**Commande
Continuité dialoguée**

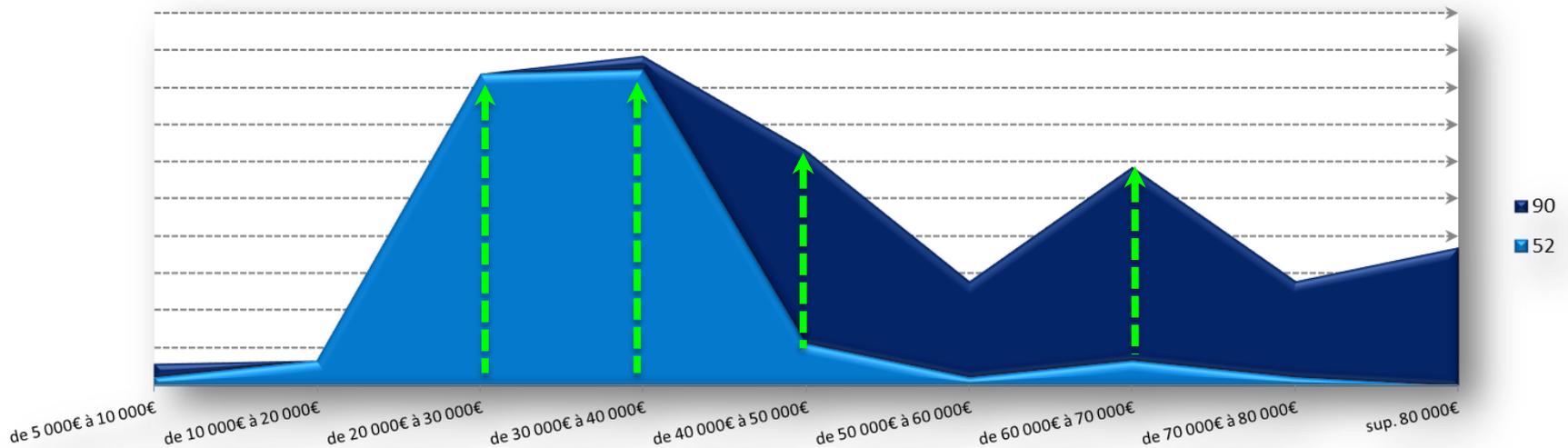


La rémunération des scénarios – OPCA 2009 vs 2012

	26	52	90
de 5 000€ à 10 000€	100%	1,1%	1,9%
de 10 000€ à 20 000€		3,4%	
de 20 000€ à 30 000€		41,8%	
de 30 000€ à 40 000€		42,4%	1,9%
de 40 000€ à 50 000€		5,6%	25,9%
de 50 000€ à 60 000€		1,1%	13,0%
de 60 000€ à 70 000€		3,4%	25,9%
de 70 000€ à 80 000€		1,1%	13,0%
sup. 80 000€			18,5%



- Confirmation du décrochage des rémunérations entre le 52' et le 90'.
- Des paliers de rémunérations qui ne varient pas dans le temps, notamment pour le 52'

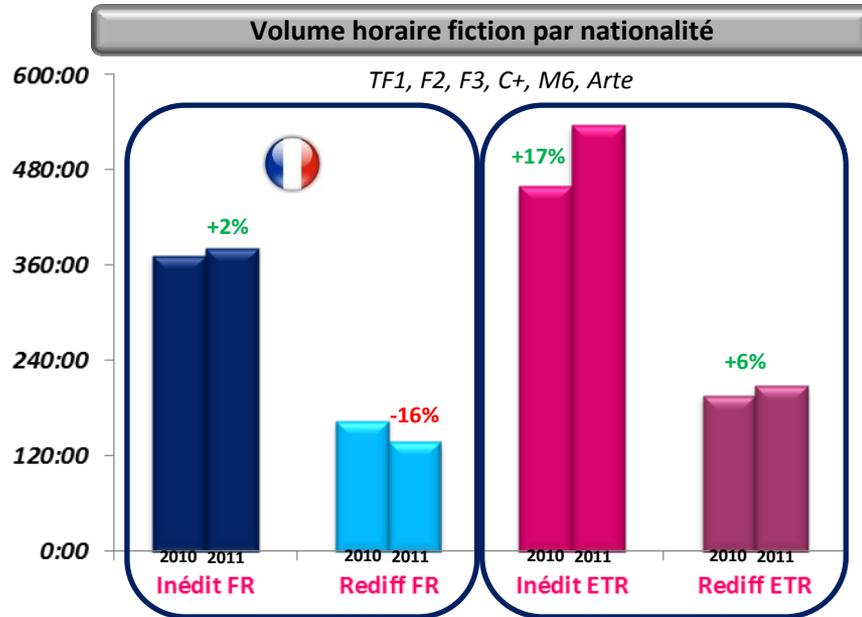


Qui profite de l'augmentation des investissements ? Pas les auteurs !

La précarité des scénaristes constatée en 2009 est toujours une réalité

La classe moyenne des scénaristes disparaît - les nouveaux scénaristes peuvent encore trouver des débouchés, les grands noms de la fiction française aussi... quid des autres ?

Fiction française vs fiction américaine



- Près de 50 % des fictions françaises inédites se situent au-delà de la part d'audience moyenne de leur diffuseur en première partie de soirée
- La fiction française enregistre des succès sur toutes les chaînes et en télévision de rattrapage

L'importation sauvage des méthodes américaines fait craindre à terme un appauvrissement de la qualité de la production française. Le sursaut de la fiction française est dû aux auteurs, à leur inventivité, à leur talent. La fragilisation de leur statut et de leurs conditions de travail pourrait remettre en cause cette embellie de la fiction française.

- Les fictions américaines font plus d'audience et sont de meilleure qualité ? Faux ! N'arrive en France que le meilleur de la production américaine, celles ayant rencontré un succès sur leur marché d'origine

Nombre de titres et de programmes par nationalité et par chaîne dans le palmarès des 100 meilleurs audiences de fiction en 1ère partie de soirée

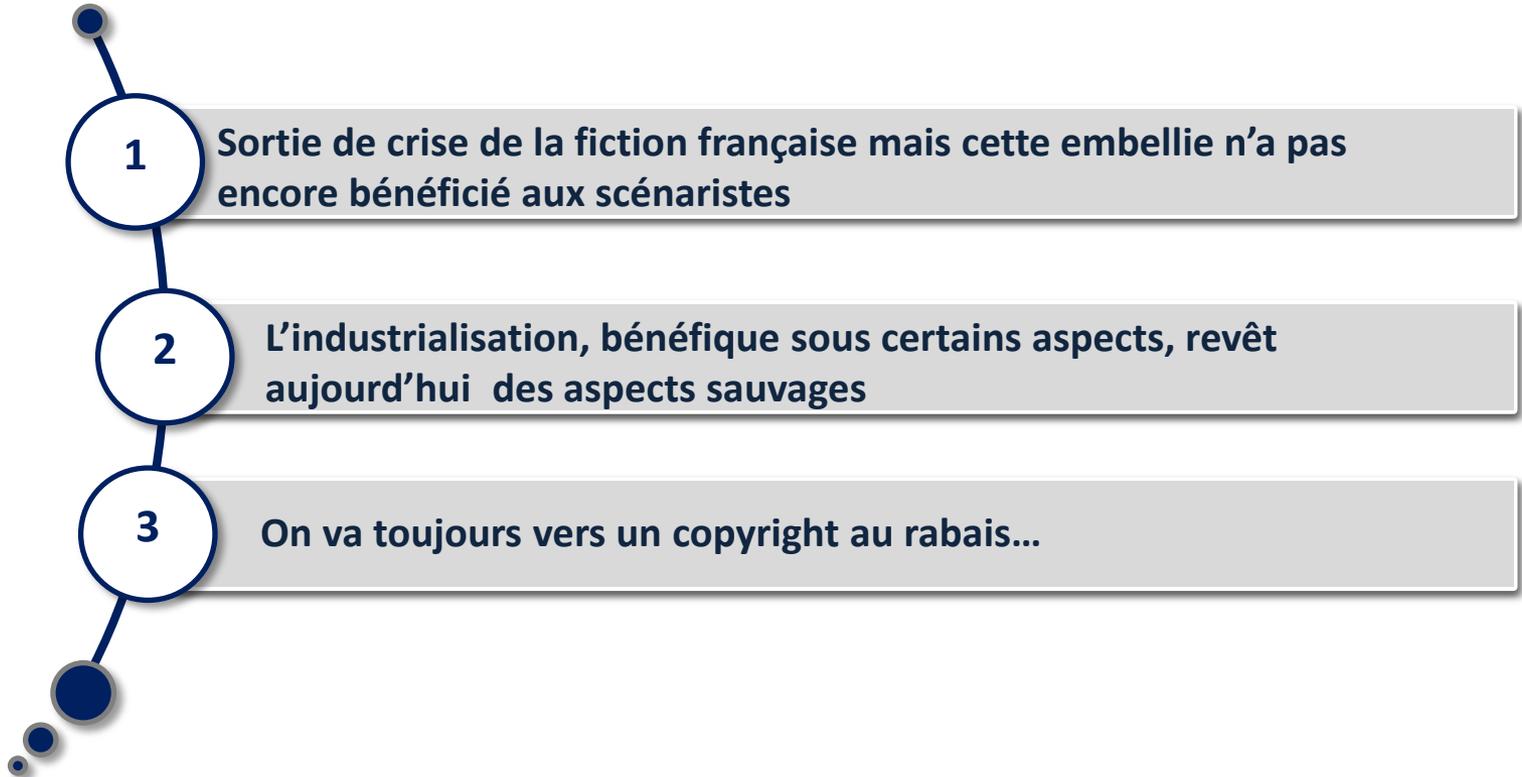
		TF1	F2	F3	C+	M6	Arte
2009	FR	13	18	80	20	1	29
	ETR	87	82	20	80	40	88
2010	FR	16	16	85	27	3	19
	ETR	84	84	15	73	97	60
2011	FR	11	26	57	26	1	12
	ETR	89	74	43	74	99	73

Top TVR sur le mois de décembre 2011

TF1	FTV
1 Koh Lanta	Plus Belle La Vie
2 JT	On n'demande qu'à en rire
3 JT	JT
4 JT	Castle
5 Esprits Criminels	Fais pas ci fais pas ça

C+	M6
1 Bref	Scènes de ménages
2 SAV	Incroyable Talent
3 Le petit journal	NCIS
4 Le zapping	The Good Wife
5 Les guignols	NCIS : Los Angeles

Conclusion



Comment sortir de cette situation ?

1

- Continuer les efforts pour remettre les auteurs au centre du processus de création et développement dans le sillage du rapport Chevalier. Rien ne s'est vraiment passé depuis la sortie de ce rapport en mars 2011...

2

- Création d'un soutien automatique (auprès du COSIP) au profit des auteurs d'unitaires et des créateurs de séries pour l'écriture de nouveaux projets

3

- Redéfinition des rôles producteur / diffuseur / auteur

4

- Aller vers une reconnaissance du statut de scénariste, seul maillon de la chaîne audiovisuelle à ne pas avoir de statut (négociation d'une convention collective, mise en place de conditions minimum d'indemnisation en cas d'arrêt de collaboration sur un projet de fiction...)

5

- Garantir à l'international les protections liées aux droits d'auteur à la française (dans les coproductions internationales et/ou européennes)

Une avancée...

Dès 2010, un pas a été fait en faveur de la formation continue des scénaristes grâce aux accords signés par la SACD avec les chaînes de télévision. Ces dernières s'engageaient à prendre en charge financièrement les formations de scénaristes.

Depuis juillet 2012, la mise en œuvre d'un droit général à la formation continue pour les auteurs est venue renforcer ce dispositif. Les scénaristes vont pouvoir élargir leurs domaines de compétence à davantage de genres d'écriture.

Ce pas vers la professionnalisation et la flexibilité devrait aussi permettre une amélioration de la qualité d'écriture.